

Commune de
ARVILLARD
Département de la Savoie

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvé par délibération du CM le 21 avril 2005

Modification n°1 approuvée le 26 juin 2009

Modification n°2 approuvée le 4 juin 2010

HAMEAU DE SAINT HUGON

MODIFICATION N°4

**2 – ORIENTATION D'AMENAGEMENT
ET DE PROGRAMMATION (OAP)**

Sur ce secteur à urbaniser, l'ordre de grandeur de l'urbanisation future de l'écosite d'Avalon en complément de la rénovation existante :

- 400 m2 de surfaces de plancher (SP) en rénovation / extension du secteur diffus UK2z
- 900 m2 de surfaces de plancher (SP) en extension de la chartreuse dans le secteur NUKz : cuisine et pôle de formation
- 3000 m2 de surfaces de plancher (SP) pour la construction d'une résidence intergénérationnelle avec services et pôle accueil PMR, en 2 phases : une première dans le secteur UK1z et une deuxième dans le secteur AUKz (nécessitant une autre modification du PLU)
- 500 m2 de surfaces de plancher (SP) de réaménagement des hangars – ateliers dans le secteur AUKz

L'accès se fera en continuité de l'urbanisation existante et par la partie basse du site en continuité avec les accès existants pour assurer un bouclage des voiries et la sécurité des accès avec le parking.

L'ouverture à l'urbanisation de l'ensemble de la zone sera coordonnée dans une opération d'aménagement d'ensemble qui permettra de garantir l'aspect du hameau de la chartreuse dans l'esprit de l'urbanisation souhaitée adaptée à de l'accueil et de la résidence intergénérationnelle. Il garantira la qualité architecturale du site en organisant un front bâti en continuité de la chartreuse et une urbanisation diffuse pour permettre la rénovation et l'extension des chalets existants tout en préservant la qualité du site boisé.

- orientation des façades dans l'esprit d'un hameau composé
- intégration des constructions le long de la pente en incorporant des accès confortables
- alternance des toitures en pentes et des terrasses plantées pour maîtriser l'impact des volumes et l'incorporation de dispositif d'énergies renouvelables
- l'urbanisation sera reliée au parking existant

Plan de l'OAP du Domaine d'Avalon

